

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Jeudi 25 Mars 2010 à Viré à 20 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Viré sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.

Etaient présents : Mmes CLEMENT, CANITROT, BUE, DREVET, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, et Mrs PENOT, GOYARD, GUILLET, CHERVIER, GAUDILLERE, PRUDENT, ROBELIN, SURGAND, CORSIN, CHEVALIER, CONRY, DEDIENNE, MORNAND, LAFARGE, ROUGEOT, DUMONT, PHILIPPON, PERRIN, PEULET.

Etaient excusés : Mrs BALDASSINI et DAILLY

1 - Lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 16 Février 2010.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Remplacement délégués démissionnaires

Le 1^{er} Mars 2010, Mr ROUGEOT a été désigné titulaire en remplacement de Mr COFFIGNY, son suppléant est Mr Jean François BORDIN.

Mr ROUGEOT remplacera Mr GALEA à la Commission d'Appel d'Offres.

Mr LAFARGE rejoindra la commission Maison de Tourisme.

3 – Plans d'eau

Visite du 4 Mars 2010 :

Le 4 Mars dernier, une visite des deux plans d'eau a eu lieu en présence du Directeur du Conservatoire des sites naturels Bourguignons.

Le site de Fleurville sera plus facile à aménager que celui de Montbellet qui rencontre des problèmes fonciers. Les études d'aménagement des plans d'eau sont lancées.

Avenant à la convention avec l'Association de Pêche :

La Présidente a reçu un appel de la Préfecture qui lui signalait qu'un garde pêche avait interpellé un véliplanchiste qui se trouvait sur le plan d'eau de Fleurville et l'avait menacé d'amende en cas de récidive. Mme CLEMENT lui a fait part de la convention qui lie la collectivité à l'association de pêche. Ce document interdit toute autre activité que l'exploitation piscicole et halieutique. Cependant, ne faisant l'objet d'aucun arrêté ce document n'est donc pas opposable aux tiers.

La Préfecture a fait remarquer que cette activité pratiquée lorsqu'il y a du vent n'était pas incompatible avec la pêche pratiquée par temps calme. Par ailleurs, compte tenu du projet d'aménagement du site qui vise à développer des activités sur ce plan d'eau, il serait judicieux de ne pas décourager ce type d'activité. La Présidente a donc adressé un courrier en ce sens à Mr COMTE, Président de la société de Pêche.

Elle propose un avenant à la convention pour autoriser d'autres activités que la pêche. Les élus acceptent cet avenant.

Par ailleurs, la MJC de l'Héritan a sollicité l'utilisation du plan d'eau dans le cadre de leurs activités de modélisme.

Certains membres du Conseil font remarquer que le plan d'eau est mis gratuitement à disposition des pêcheurs en contrepartie de l'entretien du site. Ils craignent alors que ces derniers refusent d'assurer l'entretien du site s'ils doivent partager le plan.

Mme CLEMENT précise pour terminer que l'ensemble des « utilisateurs potentiels » du site seront associés à l'étude d'aménagement ce qui permettra d'analyser les différents aspects des activités et d'optimiser l'espace pour que chacun y ait sa place.

4 – Maison de tourisme

L'association de l'Office de Tourisme a été créée récemment.

Les membres suivants ont été désignés représentants de la Communauté de Communes au sein de l'Association :

Titulaires	Suppléants
Mr PEULET	Mr ROBELIN
Mme DREVET	Mr GUILLET
Mr DUMONT	Mme GUICHARD
Mme TROUSSEAU	Mr CONRY
Mr CHERVIER	Mr GAUDILLERE
Mr DEDIENNE	Mr GOYARD

Mathilde NIEUL se renseignera pour savoir si les suppléants peuvent accompagner les titulaires aux réunions (sans voix délibératives).

L'élection du bureau aura lieu le Mercredi 31 Mars 2010 à 20 h à la Mairie de Fleurville.

Compte rendu de la réunion du 11 Mars 2010 : Présentation des filières courtes

Le Pays a réuni différents organismes (ADASEA, Chambre d'Agriculture, Bio Acte, FDSEA) pour échanger sur le thème des filières courtes. En Octobre dernier, le Pays a lancé une étude de besoins, attentes... sur son territoire par l'intermédiaire de l'ADASEA. Celle-ci se terminera en Juin, une synthèse pourra ainsi être réalisée et permettra d'émettre différentes hypothèses de projets. Le Conseil Général par ailleurs, fera part de sa décision quant au projet plus global des filières courtes et pôle d'excellence.

Les Saveurs Mâconnaises seront associées à la réflexion. Une intervenante de Bio Acte a souligné que pour le point de vente, les 100 m² prévus s'avèrent trop étroit.

Point sur le projet :

La Présidente rappelle que l'étude a été arrêtée compte tenu des incertitudes sur le devenir du projet sur les filières courtes.

Mle NIEUL précise que l'Avant Projet Définitif ne sera pas facturé. Si la Communauté de Communes souhaite poursuivre avec l'Atelier du Triangle, il conviendra de prendre un avenant.

Les arbres situés devant le hangar ont été abattus. Un contact sera pris avec Mr TATON de Saint Albain pour le rognage des souches.

5 – Pays d'Art et d'Histoire

Une réunion technique a eu lieu en Mars. Les membres ont travaillé sur la convention avec L'Etat. En 2010, la cotisation sera réduite de moitié (signature de la convention en Juin), elle s'élèvera donc à 0,75 € par habitant.

6 – Déchets

Plan de Prévention des Déchets :

La Présidente est autorisée à signer la convention de partenariat avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne et la Communauté de Communes du Tournugeois.

Le recrutement du chargé de mission aura lieu le Mercredi 31 Mars 2010.

Ressourcerie Recyclerie :

Chaque délégué reçoit un compte rendu du Comité de Pilotage du 12 Mars 2010. L'acceptation de la convention cadre constitutive d'un réseau de ressourceries Sud Bourgogne sera à l'ordre du jour du prochain Conseil. Les délégués sont invités à prendre connaissance de ce document. Mr ROBELIN précise que Travail et Services n'est plus intéressé par le projet.

Collecte des ordures ménagères :

Face au nombre important de plaintes constatées lors des dernières semaines, la Présidente a adressé une lettre recommandée avec accusé de réception à la société LBDI. Ce courrier les informe que si aucune amélioration n'est constatée rapidement, le contrat sera dénoncé.

Un contact sera pris pour les rencontrer début Avril.

Mr CHERVIER souhaiterait savoir qui est responsable lorsque des bacs roulants se retrouvent sur la chaussée ? Cette question sera étudiée.

7 – Convention avec l'AIAMA

Les élus autorisent la Présidente à signer la convention avec l'AIAMA. La Présidente ajoute que l'association se retrouve face à d'importantes difficultés financières qui seront examinées lors d'une prochaine réunion.

8 – Autorisation recrutement personnel non titulaire

Les membres du Conseil autorisent la Présidente à recruter du personnel non titulaire en cas d'absence du personnel titulaire.

9 - Demande location Zone Artisanale

Mr Laurent DUBUC de Viré souhaiterait louer un terrain d'une surface de 4 000 m² sur la zone artisanale de Viré pour la réalisation d'un travail avec des chevaux.

Le Conseil accepte sa demande et fixe le tarif de la location à 50 € par mois.

10 – Questions diverses

Fonds de Solidarité Logement :

Bien que le Conseil Général ait adressé la demande aux communes, la participation au Fonds de Solidarité Logement revient à la Communauté de Communes.

Visite activités Jeunesse :

Sur proposition de Michaël RAMALHOSA, Mr DEDIENNE propose aux élus qui le souhaitent de participer à une visite des activités Jeunesse le Jeudi 8 Avril (activités du CLEM et du CECL). Des précisions sur le lieu et l'heure seront adressées aux délégués.

Mail Mme LAFERRERE : L'été bleu :

Dans le cadre de l'édition du hors série « L'été bleu » du Journal de Saône et Loire, Mme LAFERRERE demande si un éventuel regroupement des communes ne serait pas judicieux. Les élus ne sont pas intéressés.

Prochaines réunions :

21 Avril 2010 à 18 h 30 : Contrat de rivière

29 Avril 2010 à 18 h 30 à Viré : Présentation du Schéma Départemental des Personnes Agées

Prochain Conseil de Communauté
Mercredi 7 Avril 2010 à 20 h
à Burgy

Patricia CLEMENT
Présidente